



Antananarivo, 2 mars 2017. Acculé devant les preuves qui acculent Anandra Norbert, ce ministre de la Sécurité publique qui a osé lire un rapport fantaisiste (

[ICI](#)

), le président de la république, Hery Rajaonarimampianina l'a limogé sans état d'âme pour nommer à sa place, et par décret, Mamy Jean-Jacques Andrianisa. Cela, en tout cas, tranche avec la tergiversation du Premier ministre courageux, Olivier Mahafaly, à Ivato à son retour de France (

[ICI](#)

).




Présidence
Direction de la Communication
COMMUNIQUE DE PRESSE

Décision du Conseil des Ministres
Paris, le 02 mars 2017

En Conseil des Ministres de ce jeudi 2 mars 2017 :
Le Président de la République a signé le Décret n° 2017-148, portant abrogation de l'article 1 du Décret 2016-205, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Anandra Norbert.
Monsieur Mamy Jean-Jacques ANDRIANISA a été nommé Ministre de la Sécurité Publique.

La Direction de la Communication
Présidence de la République
Ce 02/03/17



ICM Madagascar - 10 rue de la République - 101 Antananarivo - Madagascar - Téléphone : +33 (0)3 20 30 30 30 - Fax : +33 (0)3 20 30 30 31 - Email : icm@icm-madagascar.org